

**MOUVEMENT DU PERSONNEL - Rentrée 2025
ENSEIGNANT**

Fiche 1.a

**A retourner pour le VENDREDI 7 MARS 2025 au plus tard
y compris ETAT NEANT**

SUPPRESSION D'EMPLOI - Rentrée 2025

ECOLE :

Nature du poste ⁽¹⁾

Temps complet

Temps partiel

Fermeture

❶ **Aucun enseignant titulaire ne doit partir en raison :**

- Poste non pourvu par un titulaire
- Cessation d'activité de :

❷ **Un enseignant doit partir**

- Date de consultation du CSE si existant ou, en l'absence, date de la concertation organisée au regard de l'Accord Professionnel : **Joindre les PV à cette fiche.**
- Enseignants présents (établir une liste émargée au verso de cette fiche)
- Après concertation avec les maîtres de l'école, **nom de l'enseignant concerné par la suppression d'emploi** qui participera au mouvement dans la catégorie « Demande de ré-emploi priorité A2 » :

⁽¹⁾ Cocher la case correspondante